BOURSE

La plateforme « Ma bourse sanitaire ou sociale » - https://ma-bourse-sanitaire-ou-sociale.smartidf.services/ est ouverte pour le dépôt des demandes de bourse sur critères sociaux et pour le suivi des élèves et étudiants boursiers.

Cette plateforme répond aux objectifs que s'est fixés la Région en matière de simplification des dispositifs et de sécurisation des données. Elle offre une interface plus ergonomique aux étudiants en vue de simplifier le dépôt de leur dossier et leurs demandes de renouvellement.

La demande de bourse sera organisée en 2 temps :

- **À partir du 5 mai 2025** pour les étudiants en poursuite de formation (à partir de la 2ème année).
- **À partir du 15 juillet 2025** pour les élèves/étudiants entrant en 1ère année de formation sanitaire et sociale après confirmation du choix de l'école.

Pour plus de détails, veuillez trouver ci-joint une brochure (en pièce jointe).

L'équipe du service Relations avec les étudiants reste à votre disposition :

Par téléphone au 01 53 85 53 85

Par mail à l'adresse suivante : cffss@iledefrance.fr